



## Questions et réponses -Examen d'admission à la profession

### Les résultats en anglais et en français à l'examen précédent (avant 2015) étaient-ils comparables?

À la réception des premiers résultats en 2015, le personnel de l'AIINB a examiné et comparé les résultats globaux au premier essai à l'examen d'admission à la profession pour la période 2005-2014. Pour cette période, on observe un écart variant entre 3 % et 22 % entre les résultats à l'examen en anglais et à l'examen en français, et les résultats ont été égaux une seule année. En effet, en 2014, l'année précédant l'adoption du NCLEX-RN, le taux de réussite à l'examen en anglais et à l'examen en français a été de 91 % au premier essai.

Un résultat de 85 % ou plus au premier essai à un examen d'admission à une profession de la santé est remarquable, et donc nécessite qu'on y regarde de plus près. Pour atteindre un tel résultat dans d'autres professions de la santé comme la pharmacie ou la médecine, les étudiants doivent satisfaire à des exigences scolaires rigoureuses et réussir à un examen de haut niveau avant d'être acceptés dans le programme de pharmacie ou de médecine. Les étudiants dans ces programmes sont également tenus de maintenir le même rendement élevé sur le plan scolaire et le plan clinique tout au long de leurs années d'études.

L'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick (AIINB) doit s'acquitter d'obligations réglementaires en ce qui concerne les normes de formation visant les programmes de formation infirmière de la province. En 2019, le travail à faire pour améliorer les ressources infirmières sera l'occasion pour l'AIINB de rehausser et de réviser les normes de la formation infirmière pour contribuer à des résultats qui assureront la prestation de services infirmiers sécuritaires et compétents dans l'avenir.